

Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

1^{ère} Classe

Année 1909-1910

Projet -

Un Hôtel de correspondance.

(Postes, Télégraphes, Pneumatiques, Téléphones.)

L'édifice, à prévoir pour une ville de province, serait situé sur la Place Publique où se trouve déjà la gare du chemin de fer, pour rappeler les communications qui s'étendent d'une façon incessante à notre époque, en devenant de jour en jour plus faciles et plus abondantes.

Les services que l'édifice devra satisfaire, ont deux caractères distincts:

Service public;

Service particulier des agents.

1^{er} Service public.

Il comprendra:

un vaste portique largement ouvert au public et affecté aux boîtes aux lettres ainsi qu'aux télégrammes et aux pneumatiques;

une salle des Pas-Perdus ^{elle est} en partie, destinée aux services des postes, des télégraphes, ^{et des téléphones, sans oublier} des pneumatiques, ~~et des~~ des localités réservées aux services spéciaux des échantillons, des imprimés ou de toute autre expédition s'effectuant par ballots; une partie ^{est en outre} réservée au travail des employés ^{tout en restant} en contact possible avec le public;

2^e Service Particulier des agents.

Il comprendra:

un grand atelier où se préparent les services d'arrivée et de départ, ayant, pour compléments, des bureaux pour le receveur et pour les chargements; des salles d'appareils et de manipulations télégraphiques, pneumatiques, téléphoniques.

Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

1^{ère} Classe

Année 1909-1910

Un Hôtel de correspondance (suite)

(Postes - Télégraphie - Pneumatique - Téléphonie)

Le terrain disponible présente 40 mètres de façade sur la Place Publique, où l'édifice est à prévoir,

L'étude comprendra:

Plan, Coupe, Elevation

à l'échelle de 0^m.005

avec croquis perspectifs dont les points de vue sont à subordonner par les auteurs au caractère et à l'intérêt également variés de leurs compositions.

Le projet sera remis à l'administration,

le Mercredi 24 Décembre 1909, à 4^h.

Jugement:

Parti 30

Arrangement 20

Présentation 20

Le 1^{er} Décembre 1909

L'Administrateur délégué,
Directeur de l'Ecole,

Anton Trélat

